

# FLASH INFO



[www.solidairesfinancespubliques.org](http://www.solidairesfinancespubliques.org)

[solidairesfinancespubliques.ddfip01@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:solidairesfinancespubliques.ddfip01@dgfip.finances.gouv.fr)

## Assemblée générale 2021

La section Solidaires de l'Ain tiendra son **AG annuelle le 24 septembre 2021**, à la Maison des Pays de l'Ain à Saint-Étienne-du-Bois (150 rue Centrale) à partir de **9h** (parking gratuit à disposition).

Le café vous sera offert par Solidaires. Attention, la salle de réunion se situant dans un restaurant, la présentation du **pass sanitaire** est obligatoire.

Pour rappel, tout agent (syndiqué ou non) a droit à une autorisation d'absence par an pour assister à l'AG de l'organisation syndicale de son choix. Votre présence à notre Assemblée Générale est particulièrement importante et attendue car c'est un moment d'échange et de concertation où vous avez l'opportunité d'interpeller directement les militants locaux et nationaux de notre OS. À cette occasion **Stéphane Pardon** du bureau national sera à nos côtés.

À l'issue des travaux de l'AG, la section de l'Ain aura le plaisir de partager un moment convivial autour du verre de l'amitié.

*Si vous le souhaitez, vous pourrez rester partager le repas du midi (participation 20€). Pour plus de précisions, rapprochez vous de votre militant local ou adressez-nous un message sur la BALF Solidaires.*

## Télétravail : rappels et appel

Depuis le 1er septembre 2021, un nouveau dispositif est entré en vigueur à la DGFIP. Ce dernier concerne les agents dont les missions sont télétravaillables.

Pour ceux qui souhaitent télétravailler, après une réunion généraliste, vous avez dû avoir un entretien avec votre chef de service pendant lequel vous avez pu exposer vos souhaits.

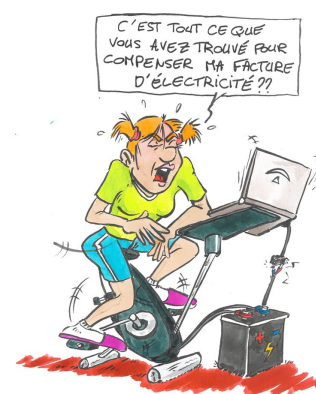
Pour plus de détails sur la procédure, vous pouvez vous reporter à notre flash de juin 2021 disponible sur le site de Solidaires :

<https://sections.solidairesfinancespubliques.info/010/>

L'entretien préalable doit être un moment d'écoute et d'échange avec votre chef de service. Ça c'est la théorie... dans la pratique Solidaires a constaté qu'à l'évidence certains chefs de service ne jouent pas le jeu et d'autres vont jusqu'à l'obstruction dans l'accès au télétravail.

### Si ça se passe mal et que ...

- Votre chef de service vous fait des difficultés pour vous accorder l'entretien. Dans ce cas Solidaires préconise de formuler votre demande par courriel avec le syndicat de votre choix en copie. Si vous n'avez pas de réponse dans un délai raisonnable, vous devez impérativement demander votre demande de télétravail dans SIRHIUS.
- Votre chef de service vous a reçu mais vous a signifié son refus. Dans ce cas, Solidaires vous incite fortement à déposer tout de même votre demande dans SIRHIUS.



*Solidaires vous rappelle que c'est le dépôt de votre demande dans SIRHIUS qui vous permettra en cas de refus d'accéder aux voies de recours.*

- Votre demande dans SIRHIUS a été rejetée ou est restée sans réponse (le silence gardé pendant 2 mois vaut décision implicite de rejet).

Solidaires vous recommande de saisir le référent télétravail (S. Maurage) avec copie à votre chef de service et à l'organisation syndicale de votre choix. Ce courriel doit reprendre l'ensemble des arguments permettant de justifier votre demande.

Si vous n'obtenez pas satisfaction, Solidaires vous invite à vous rapprocher d'une OS en vue d'organiser une audience en direction. Cette audience peut prendre une forme individuelle ou collective en fonction de la situation dans le service.

**Quelle que soit la situation, Solidaires vous accompagnera tout au long de la procédure.**



SECTION :

**Bulletin d'adhésion 2021**

Coupon à remettre à ton correspondant accompagné du règlement

**Solidaires**  
Finances  
Publiques

IDENTIFIANTS

N° DGFIP (6 chiffres)

N° ANAIS (10 chiffres)

NOM d'usage

Prénom

NOM de naissance

Date de naissance

Cadre :

Grade :

Echelon :

Date de prise de rang :

Informations professionnelles

Service :

Site :

Temps partiel :

@

☎

Ces informations sont obligatoires

Informations personnelles

Adresse perso. :

@

☎

Ces informations sont facultatives, tu pourras les modifier dans ton profil sur [solidairesfinancespubliques.org](https://solidairesfinancespubliques.org)

Montant de la cotisation →

**Solidaires Finances Publiques**

Boîte 24 - 80 rue de Montreuil 75011 PARIS - Tél 01.44.64.64.44 [contact@solidairesfinancespubliques.org](mailto:contact@solidairesfinancespubliques.org) [solidairesfinancespubliques.org](https://solidairesfinancespubliques.org)